

**ARRÊTÉ PORTANT COMPOSITION DE LA COMMISSION DE LA FORMATION ET DE LA VIE
UNIVERSITAIRE (CFVU)**

ARRETE N° 2024/137

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE PARIS NANTERRE

Vu le code de l'éducation ;
Vu les statuts de l'Université, notamment l'article 27 ;
Vu les arrêtés n° 2024/115 et n° 2024/120 portant proclamation des résultats des élections des représentants des personnels et des usagers à la CFVU ;
Vu les désignations du département des Hauts-de-Seine, de la MGEN et du Rectorat de l'académie de Versailles ;
Vu l'Assemblée Électorale du 16 mai 2024 ;
Vu l'Assemblée Électorale du 18 juin 2024 ;
Vu l'arrêté n° 2024/207 portant proclamation des résultats des élections des personnalités extérieures à la CFVU.

ARRETE

Article 1 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège A des Professeurs et Personnels assimilés, circonscription Arts Lettres et Langues :

- Madame ODDO Alexandra ;
- Monsieur THOUVENEL Éric ;

Article 2 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège A des Professeurs et Personnels assimilés, circonscription Droit Economie et Gestion :

- Monsieur BAUDRY Marc ;
- Madame JELEVA Meglena ;

Article 3 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège A des Professeurs et Personnels assimilés, circonscription Sciences Humaines et Sociales :

- Madame SEVERO Marta ;
- Monsieur FERHAT Ismail ;

Article 4 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège A des Professeurs et Personnels assimilés, circonscription Sciences et Technologies :

- Monsieur GADOT Frédérique ;
- Madame LEBARBIER Emilie ;

Article 5 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés, circonscription Arts Lettres et Langues :

- Monsieur BENUCCI Alessandro ;
- Madame CUBEDDU - PROUX Stefania ;

Article 6 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés, circonscription Droit Economie et Gestion :

- Monsieur JAILLOT Marc ;
- Madame ISIDRO Lola ;

Article 7 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés, circonscription Sciences Humaines et Sociales :

- Madame FOURAULT- CAUËT Véronique ;
- Monsieur MATHIEU DE VIENNE Emmanuel ;

Article 8 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège B des autres enseignants-chercheurs, enseignants et personnels assimilés, circonscription Sciences et Technologies :

- Monsieur DEMICHEL Yann ;
- Madame LEROUX Nathalie ;

Article 9 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège BIATSS :

- Monsieur GIOT - MIKKELSEN Thomas ;
- Monsieur RAT François ;
- Madame DE CHAMBORANT Nathalie ;
- Madame STOYANOV Nanka ;

Article 10 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire, au titre du collège des usagers :

▪ Le Poing Levé, la liste Anticapitaliste et Révolutionnaire :

Titulaire : Madame MAGAND Lucille
Suppléante : Madame AÏT OUARABI Saphia

Titulaire : Monsieur BELEC Ronan
Suppléante: Madame PICARD Zoé

▪ UNEF : pour nos semaines de révision et contre la sélection :

Titulaire : Madame MOREAU Coppélia
Suppléante : Madame MITHA Lina

Titulaire : Monsieur DESPEAUX William
Suppléant : Monsieur GRAVOUIL Jérémie

Titulaire : Madame MARTI Sam
Suppléante : Madame MEHMEL Timilas

Titulaire : Monsieur PIRON - PALLISER Barthélémy
Suppléant : Monsieur SIA Hidivert Rodrigue

Titulaire : Madame PATRELLE Romane
Suppléante : Madame NDIAYE Maguette

Titulaire : Monsieur MPONGO Randy
Suppléant : Monsieur CAMARA Sidi

Titulaire : Madame PEREIRA DOS SANTOS Lucile
Suppléante: Madame TORDJMAN Noa

Titulaire : Madame SIDDIQUI Warda
Suppléant : Monsieur CAZELLES Benoit

Titulaire : Madame SEYDI Halimatou Sadia
Suppléante : Madame KEBE Amara

Titulaire : Monsieur BARTHES Tom
Suppléant : Monsieur AG AHMED Lamine

▪ **UNI : Excellence, mérite, liberté de penser !**

Titulaire : Madame LEDOUX Méline
Suppléant : Monsieur SOUAKRIA Mathis

▪ **L'alternative : POUR de meilleures conditions d'études, CONTRE la précarité :**

Titulaire : Monsieur BEN - SAID ECHCHEGDALI Youssef
Suppléante : Madame EL AABDI Sonia

Titulaire : Madame KHORENYAN Mariam
Suppléant : Monsieur SOUSA GOUVEIA Mathieu

Titulaire : Monsieur DELOVIC Enzo
Suppléante : Madame CADOT Sophie

Article 11 :

Sont membres de la commission de la formation et de la vie universitaire au titre du collège des personnalités extérieures :

▪ **Département des Hauts-de-Seine**

- Titulaire : Madame LEANDRI Nathalie
- Suppléante : Madame KLEIN Christelle

▪ **Un représentant de la MGEN et son suppléant**

- Titulaire : Monsieur BENBENAI Nassim

▪ **Un représentant du Rectorat de Versailles**

- Titulaire : Madame HENNECART Anne

▪ **Personnalité extérieure désignée à titre personnel**

- Monsieur OLIVIER Vincent

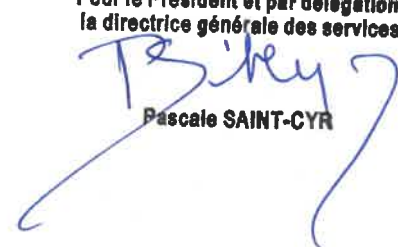
Article 12 :

La Directrice Générale des services et les Directeurs généraux adjoints des services sont chargés de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nanterre, le 18 juin 2024

 Le Président de l'Université

Pour le Président et par délégation,
la directrice générale des services


Pascale SAINT-CYR

M. Philippe GERVAIS – LAMBONY